

Comité monétaire et financier international

Trente-neuvième réunion 12–13 avril 2019

Déclaration No. 39-10(F)

Déclaration de M. Nganongo République du Congo

Représentant les pays suivants:

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, République du Congo, République Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Guinée-Bissao, Guinée équatoriale, République de Madagascar, Mali, Maurice, Mauritanie, Niger, Rwanda, São Tomé et Príncipe, Sénégal, Tchad, et Togo

Déclaration de M. Calixte NGANONGO Ministre des Finances et du Budget (République du Congo)

I. PERSPECTIVES MONDIALES, RISQUES ET PRIORITES EN MATIERE DE POLITIQUES

Perspectives et risques

- 1. L'économie mondiale montre des signes de ralentissement dans un contexte de vulnérabilités budgétaires, de hausse de la dette, d'incertitudes liées aux politiques—notamment à l'orientation de politiques monétaires, aux conditions financières et au commerce—et de besoin d'avancer l'agenda de la réglementation financière. Nous notons également qu'au cours des six derniers mois, les marchés financiers ont légèrement reculé ou sont devenus davantage volatils. Par ailleurs, les perspectives mondiales sont exposées à des risques négatifs élevés. Les prévisions de croissance pour cette année et la suivante sont marquées à la baisse tandis que les perspectives à moyen et à long terme sont confrontées à une multitude de défis qui sont de nature mondiale ou ont des retombées potentielles importantes. Il s'agit notamment des changements démographiques, des migrations, des progrès technologiques, de la résistance à l'intégration mondiale et du changement climatique.
- 2. Dans un tel contexte, il est indispensable de prendre des mesures coordonnées pour soutenir l'activité économique, réduire les vulnérabilités, renforcer la résilience et accroître la production potentielle. Nous soulignons que, si les priorités politiques n'ont pas beaucoup changé depuis le mois d'octobre dernier, le degré d'urgence s'est accru, nécessitant une action rapide.

Priorités en matière de politiques et de réformes

3. Nous, décideurs, devrions poursuivre des politiques macroéconomiques visant à soutenir la croissance tout en remédiant aux vulnérabilités macroéconomiques et financières. Parmi les vulnérabilités communes, il y a l'augmentation de la dette publique, qui doit être abordée par un assainissement des finances publiques, une gouvernance et une gestion de la dette améliorées, mais également par de meilleures pratiques en matière de prêts, notamment vis-à-vis des pays à faible revenu. Des réformes structurelles devraient être mises en œuvre dans les secteurs financiers, sur la productivité du travail et en faveur de la concurrence dans les marchés des biens afin de créer un espace de politique et renforcer la résilience.

Politiques Macroéconomiques

- 4. Dans la conjoncture actuelle, il est pertinent de réfléchir au rôle de la politique budgétaire dans la poursuite des objectifs de croissance et de soutenabilité. Les pays présentant un écart de production positif ou confrontés à des risques accrus pour la stabilité financière et n'ayant pas une marge de manœuvre budgétaire insuffisante devraient procéder à un ajustement budgétaire vigoureux compatible avec le maintien de la croissance autant que possible afin de réduire la dette publique et mettre en place des amortisseurs adéquats indispensables pour faire face aux ralentissements dans le cycle économique. D'autre part, les pays qui disposent d'une marge budgétaire ne devraient pas exécuter leurs efforts d'ajustement avec pré-alimentation, mais plutôt adopter une perspective intertemporelle pour assurer une viabilité budgétaire par le biais d'un programme d'assainissement crédible et progressif à moyen terme. Nous sommes d'avis qu'une partie des efforts pour augmenter les recettes budgétaires devrait reposer sur les pays, lesquels doivent améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption, ce qui peut également avoir des implications plus larges au niveau macroéconomique et du développement, notamment en termes de croissance, de revenu par habitant, d'inégalités et de stabilité financière ou il existe un lien fort entre le secteur public et le secteur bancaire.
- 5. À ce stade, les politiques monétaires doivent rester globalement accommodantes pour soutenir l'activité tout en favorisant l'accumulation de marges de manœuvre extérieures et en assurant la stabilité des prix, en ligne avec leur mandat. Nous notons à cet égard la réévaluation des perspectives de normalisation de la politique monétaire par les principales banques centrales.

Réduire les tensions commerciales et le protectionnisme

6. Nous partageons pleinement l'importance d'une approche multilatérale pour relever les défis mondiaux, y compris les tensions commerciales, les risques pour la stabilité financière, la question de la fiscalité internationale, les flux financiers illicites, le changement climatique et les menaces cyber. Les tensions commerciales et la montée du protectionnisme constituent un obstacle majeur à la poursuite de l'intégration mondiale et une grave menace pour l'économie mondiale, qui connait déjà un certain ralentissement. Il convient non seulement de supprimer les récentes barrières commerciales qui entraînent des distorsions, mais aussi de réfléchir collectivement aux règles du système commercial mondial afin de faire progresser les échanges. Les accords commerciaux régionaux contribuent également à faire progresser l'intégration. Nous, en Afrique, avançons vers l'entrée en vigueur de notre Accord africain de libre-échange continental (AfCFTA) conclu récemment et nous aimerions recevoir l'appui du Fonds pour la mise en œuvre de cette importante initiative.

Pays émergents et économies frontières face au risque de conditions financières plus serrées

7. La résilience des économies de marché émergentes aux sorties des placements étrangers en 2018 et la reprise des entrées nettes de capitaux dans ces pays sont particulièrement remarquables. Cependant, la grande sensibilité de certains mouvements de capitaux aux facteurs mondiaux accroît le risque de retournement des flux et de propagation des vulnérabilités si l'orientation de la politique monétaire dans les économies avancées venait à changer de manière abrupte ou significative. Aussi, la vigilance est-elle nécessaire. Les économies émergentes et frontières devraient continuer à mener des politiques fiscales et macro-prudentielles et à créer des marges de manœuvre pour faire face à tout éventuel renversement soudain des flux de capitaux.

Défis pour les pays en développement à faible revenu

- 8. Les pays en développement à faible revenu doivent s'attaquer aux problèmes de viabilité des finances publiques et de la dette tout en créant l'espace budgétaire nécessaire pour atteindre leurs objectifs de renforcement des infrastructures et leurs programmes de développement plus larges. A cet effet, la mobilisation de recettes intérieures est essentielle. Cette dernière devrait comporter l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des administrations fiscales mais aussi la lutte contre l'évitement fiscal et les flux financiers illicites à travers la coopération internationale. En renforçant leur résilience, nos pays devraient également améliorer leurs cadres de politiques et, s'agissant des exportateurs de produits de base, accélérer la diversification des économies.
- 9. En poursuivant leurs objectifs de développement, notamment les Objectifs de développement durable (ODD), nos pays sont confrontés au défi de taille qui consiste à augmenter les dépenses et mobiliser des ressources extérieures pour combler d'importantes lacunes d'infrastructures tout en s'efforçant de préserver la viabilité de la dette. Pour certains pays, notamment en Afrique, ces efforts de développement se déroulent dans un environnement de menaces d'ordre sécuritaire qui pèsent lourdement sur leurs budgets. Cette contrainte devrait être mieux intégrée dans les conseils stratégiques du Fonds.
- 10. En outre, dans un contexte de besoins financiers importants, il est essentiel que les actions des pays en développement à faible revenu visant à accroître la mobilisation des recettes intérieures et à améliorer l'efficacité de la gestion des investissements publics soient accompagnées par un accès aux financements concessionnels et non-concessionnels lorsque leur situation d'endettement le permet. Par ailleurs, il y a le cas des pays à faible revenu qui souffrent de surendettement et qui requièrent une restructuration de leur dette.

Nous appelons le Fonds à jouer un rôle plus important pour catalyser ces processus de restructuration.

II. PROGRAMME D'ACTION MONDIAL

Soutien du FMI aux pays membres

- 11. Nous nous félicitons du Programme d'action mondial de la Directrice générale et partageons largement ses priorités, notamment la nécessité d'actualiser la coopération mondiale et l'importance du multilatéralisme pour relever les défis mondiaux.
- 12. Nous sommes d'avis que le Fonds devrait promouvoir sans relâche le libre-échange dans un système multilatéral basé sur des règles. Nous soulignons l'importance de la communication du Fonds sur les questions commerciales. Cette communication ne devrait pas seulement mettre l'accent sur les gains tirés du commerce mais aussi insister sur la nécessité de protéger les groupes vulnérables des effets indésirés d'une plus grande ouverture des économies.
- 13. Nous saluons l'attention accrue portée par le Fonds aux questions de gouvernance. L'institution est en mesure de relayer les expériences des pays et de mener des analyses transnationales sur les canaux de la corruption. Il devrait continuer à fournir une assistance technique pour la mise en place de cadres de gouvernance budgétaire solides, y compris la numérisation des structures budgétaires.
- 14. Nous nous félicitons des travaux en cours sur l'impact de la politique budgétaire et des services financiers sur les inégalités ainsi que les politiques fiscales et les filets de sécurité sociale nécessaires pour combler ces inégalités. Nous nous attendons à ce que les résultats de ce volet de travail se traduisent par une conception adéquate des programmes du FMI dans le cadre de la Revue en cours de la conditionnalité et de la conception des programmes. Nous continuons d'appuyer l'engagement du FMI auprès des pays afin de réaliser les ODD, notamment l'assistance dans la mobilisation des recettes intérieures, l'approfondissement des marchés financiers et la contribution au Compact pour l'Afrique afin d'attirer l'investissement privé sur le continent. Nous appelons le FMI à poursuivre son assistance aux pays pour faire face au retrait des relations des correspondants bancaires.
- 15. Nous apprécions la revue en cours des facilités du FMI pour les pays à faible revenu et invitons l'institution d'aligner les normes et limites d'accès avec celles applicables au Compte des Ressources Générales (CRG) et avec l'évolution des principaux indicateurs macroéconomiques pertinents de ces pays membres. Il convient également de prêter attention dans cette revue aux besoins des pays exposés à la volatilité des prix des

matières premières. Nous nous félicitons de l'appui accru annoncé du FMI aux pays fragiles et aux États touchés par un conflit, et l'exhortons à faire preuve d'une plus grande souplesse pour aider ces membres, notamment en leur permettant d'accéder plus rapidement à son financement concessionnel si nécessaire. Le FMI devrait également jouer un rôle clé, dans les limites de son mandat, pour assister ces pays à s'attaquer aux racines profondes et à l'impact macroéconomique de la fragilité, notamment à travers le renforcement des capacités institutionnelles et humaines. En outre, nous appelons à une augmentation de la capacité de prêt du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (Fonds RPC).

Ressources et Gouvernance du FMI

- 16. Nous regrettons que le soutien important en faveur d'une augmentation des quotes-parts au titre de la 15ème Revue n'ait pas permis d'atteindre la majorité requise. Il s'agit d'une occasion manquée de garantir un FMI doté de ressources suffisantes basées principalement sur les quotes-parts et un réalignement de celles-ci tout en protégeant la voix et la représentation des membres les plus pauvres. À l'avenir, étant donné les incertitudes et les risques élevés qui pèsent sur les perspectives économiques mondiales, nous devons nous assurer que le FMI dispose de ressources adéquates pour répondre à tous les besoins actuels et nouveaux des pays membres et que nous reprenions aussi vite que possible la réforme du système de quotes-parts et de la gouvernance de l'institution. Nous devons répondre aux attentes convenues au début de la 15ème Revue, y compris celle d'une nouvelle formule de calcul des quotes-parts. Il convient de rappeler que de nombreux membres ne comptent que sur l'appui du FMI en cas d'instabilité macroéconomique et extérieure et de réserves insuffisantes.
- 17. Enfin, nous continuons d'appeler à plus d'avancées en matière d'amélioration de la diversité des effectifs du FMI, en particulier l'augmentation nécessaire du nombre de ressortissants de régions sous-représentées.